

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 2 (1952)

Artikel: Le problème de la guérison par la foi
Autor: Cardis, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PROBLÈME DE LA GUÉRISON PAR LA FOI

Poser certaines questions, même sans leur apporter de réponse autre qu'ébauchée et personnelle, n'est peut-être pas une vaine entreprise. Ne s'agit-il pas, sur ce sujet comme sur d'autres, d'approfondir la notion de notre fidélité aux Ecritures ? Nous chercherons donc d'abord à connaître ce que contiennent et signifient les récits bibliques de guérison, puis nous présenterons quelques réflexions.

* * *

Faisons d'abord la revue des *maladies guéries par Jésus* : la lèpre (que la Bible a souvent confondu avec d'autres affections dermatologiques et aussi avec les moisissures des maisons humides (Lévitique 5 : 33-34) ; la paralysie (qui n'est pas une maladie, mais un symptôme commun à plusieurs) ; la fièvre (même remarque) ; la perte de sang (même remarque) ; la cécité, le mutisme, la surdité, la folie furieuse, une main desséchée, sans parler des lunatiques, boiteux, estropiés, impotents, courbés, et de toutes sortes de misères non spécifiées. A quoi il faut encore ajouter les innombrables démoniaques. Nous devons à la vérité de dire que ces diagnostics sont bien sommaires. Ce ne sont point à proprement parler des diagnostics, mais plutôt des dénominations rudimentaires de symptômes banaux dont nous savons que tous relèvent de causes diverses ; même l'épilepsie, dont une attaque nous est bien décrite — et Jésus demande au père depuis quand son fils en est atteint — n'est pas un diagnostic que l'on peut fonder à coup sûr et sans erreur possible sur ce seul symptôme. Bref, cette médecine populaire n'a rien de commun avec les exigences de notre nosologie actuelle ; elle balbutie un langage élémentaire que n'entend plus guère le médecin d'aujourd'hui. Le chemin parcouru par les siècles est si long qu'on en imagine avec peine l'étape apostolique. Cette affirmation n'a, je pense, rien d'irrévérencieux. Car la Bible n'est pas destinée à nous enseigner la médecine, mais proclame ce que Dieu a fait en faveur des hommes.

Au fait, Jésus ne s'adresse pas à des médecins auxquels il parlerait en termes techniques, mais à la foule non initiée. Et aujourd'hui encore, le public confond constamment symptôme et maladie ; souvent d'ailleurs, à l'inverse de jadis, en nommant une maladie pour désigner un symptôme (on dit volontiers : j'ai une bronchite, pour dire que l'on tousse). Bref, le divorce signalé dans la Bible entre les expressions populaire et scientifique subsiste. Nous le savons bien, nous médecins, qui avons parfois de la peine à nous faire comprendre des laïcs.

Quoi qu'il en soit, cet examen sommaire des maladies guéries par Jésus nous éclaire sur les *conceptions médicales*, ou si l'on préfère para-médicales (cependant, selon la tradition, saint Luc l'évangéliste était médecin) qui régnait dans le peuple au temps du Christ. Elles reflètent une mentalité primitive. On sort laborieusement de l'animisme, qui prête aux phénomènes de la nature, voire aux objets, des intentions propres. Ne survit-il point encore chez nos enfants, cet animisme, quand ils lancent des coups de pied à une table contre laquelle ils se sont cognés ? Il n'est pas étonnant que cette attitude ne tende à personnaliser les maladies, à y voir la manifestation d'une possession, d'un envoûtement, d'un sort jeté. Voici, parmi les maladies guéries par Jésus, celles que les Ecritures attribuent à des esprits impurs : la paralysie, la fièvre, la folie, la cécité, la surdi-mutité, une cyphose de la colonne, l'épilepsie. La lèpre, elle, ne relève jamais nommément d'un démon.

Il faut souligner l'absence des démons dans les trois guérisons du quatrième évangile. L'Ancien Testament, ce qui est assez surprenant, est lui aussi des plus discrets sur ce point. Ce n'est pas que la maladie n'y ait sa place. La lèpre y est mentionnée à de très nombreuses reprises ; on la montre soumise à une législation. Or, ces lois contiennent à la fois des prescriptions proprement rituelles, à côté d'éléments de diagnostic, et de règles de prophylaxie sociale. Cela nous indique *l'origine sacerdotale de la médecine*. En effet, dès la plus haute antiquité, la médecine a été le privilège des prêtres. Le mot grec θεραπεία d'où dérive thérapie, thérapeutique, la science des traitements, signifie primitivement le soin du culte, le service des dieux. Hippocrate lui-même, le plus grand médecin de l'antiquité, qui vivait en Grèce au V^e siècle avant Jésus-Christ, était un Asclépiade, se déclarait descendant du dieu Asclépios ; sa famille formait une véritable corporation, sacrifiait deux fois l'an au dieu, et conservait jalousement le droit d'exercer la médecine, à laquelle nul profane ne pouvait être initié. C'est cet Hippocrate qui s'était donné pour tâche de dégager son art des chaînes philosophiques et religieuses qui l'entraînaient. Il admettait l'influence des dieux sur les maladies : dieux grecs ou démons, la différence n'est pas si grande. L'Ancien

Testament, nous l'avons dit, s'occupe concrètement — encore que sommairement — des mesures à prendre contre la lèpre, contre la teigne, contre les maladies vénériennes (*Lévitique* 13 : 1-8 ; 15 : 3). Toutes ces maladies sont des souillures, et l'on voit bien que l'on a reconnu leur contagiosité. Aussi, la souillure entraîne-t-elle l'isolement des malades (*Lévitique* 12 : 45-46 ; *Nombres* 5 : 1-3). La guérison est établie par les prêtres ; les rites de purification (*Lévitique* 14 : 1-8) comportent une série de mesures prudentes et de sacrifices.

Le *sacrifice* possède une valeur éminemment spirituelle, dans le sens démonologique. L'eau lave et le feu purifie. On admet que l'esprit impur peut se transférer d'un homme sur un animal ou sur un objet. On *substitue* alors la victime à l'homme. Et l'on sacrifie l'animal, le bouc émissaire (*Lévitique* 16 : 21-22), victime expiatoire. On sait qu'aujourd'hui encore, dans les peuplades sauvages, ce sont les magiciens qui sont médecins. C'est d'ailleurs eux aussi que l'on accuse parfois de jeter de mauvais sorts. Pour conjurer ses charmes, on confectionne une statuette du sorcier, on la lie, on la transperce, puis on la jette au feu.

On le voit, cette conception des maladies démoniaques n'est pas propre aux Juifs et a persisté dans le monde durant des siècles, puisqu'elle n'est pas entièrement éteinte.

En fait, c'était donc les prêtres qui étaient médecins ; et au temps de Jésus, les lois mosaïques stipulaient que la guérison d'un lépreux fût attestée par un prêtre ; seul ce certificat permettait une réintégration dans la société. A cette époque encore, une part de l'exercice de la médecine était donc bel et bien entre les mains de la religion. La conception spirite des maladies accentuait cette dépendance, puisque, logiquement, la guérison devait découler d'une opération magique ou rituelle, invocation de la puissance du Dieu Vivant ou des esprits. Nous ne pouvons que soupçonner l'étendue pratique de cette attitude. Nous comprenons ainsi la liaison étroite, souvent soulignée déjà, entre la médecine et l'Eglise, entre la démonologie (connaissance des démons) et la pathologie (étude des maladies). Or, Jésus, en s'incarnant — et c'est un grand mystère — « n'a pas voulu se prévaloir de son égalité avec Dieu », nous déclare saint Paul (*Phil. 2 : 7-8*) ; il « s'est anéanti lui-même », et s'est trouvé « comme un simple homme ». Il a revêtu notre condition terrestre ; de par sa propre volonté, il ne pouvait plus dès lors ne pas s'intégrer dans son siècle, dont il a, apparemment, adopté les concepts, justes ou faux. Rien d'étonnant que, dans ce domaine devenu celui des sciences et de la technique, son parler soit fort éloigné du nôtre et appartienne incontestablement à une histoire humaine révolue.

Que penser de cette *conception spirite des maladies* ? Il faut tout d'abord établir qu'en parlant de possession, on n'entendait pas un

simple langage figuré, comme l'on dit aujourd'hui d'une passion ou d'un vice que l'on en est possédé, parce qu'en dépit des oppositions de la raison, on ne peut s'empêcher de le faire ; ce désir violent et obstiné qui caractérise la passion ou le vice, on lui prête l'individualité d'un personnage de notre drame intérieur ; mais personne n'est dupe de cette expression courante et commode en psychologie. Non, dans la Bible, les esprits dont il est question sont envisagés comme des êtres réels, d'essence spirituelle, surnaturelle, qui sont autres que nous, et qui, aux ordres de Satan, s'emparent de nous.

Or, que peut être le démon d'une maladie ? Pour ne pas nous égarer dans de stériles discussions, laissons de côté la psychiatrie, parlons de ce que nous avons le mieux exploré, les maladies infectieuses, et prenons pour exemple la tuberculose. Dans cette affection, où est le démon ? Assurément, ce devrait être la vraie *cause* de la maladie, qui est, chacun le sait, le bacille de Koch. Pourrait-on dès lors le considérer comme la matérialisation du démon ? Nous y répugnons vivement ; car ce BK, selon le jargon sanatorial, se comporte en tout point comme une sorte de moisissure, élément microscopique du règne végétal ; sa biologie est conforme aux lois physico-chimiques, dans la mesure où on la connaît, et elle n'a rien de surnaturel. Certes, le bacille est un microbe pathogène, c'est-à-dire qu'il provoque la maladie — et une maladie dont il n'est pas ici le lieu de relever l'importance économique immense qui en fait un fléau social. Il est donc nuisible et la guerre sans merci qu'on lui livre, et qui ne cessera que par son anéantissement définitif, se justifie. Agent du mal ? Oui ; mais esprit du mal ? Non. Ainsi donc, il serait abusif de soutenir que le germe de la phthisie, c'est Satan lui-même.

Alors, est-ce la tuberculose ? Celle-ci est la maladie qui résulte de la lutte menée par l'organisme contre le bacille de Koch. Cette affection n'est donc pas une entité en soi, un être, une essence ; elle est déterminée par l'action de l'agresseur et la réaction du sujet, qui sera vainqueur ou vaincu, selon les forces physiques, biologiques et morales dont il dispose ; elle est une réponse de l'organisme à une attaque extérieure. Assurément, nous le répétons, la résistance d'un individu dépend dans une large mesure de ses dispositions morales. Nul n'ignore plus aujourd'hui que nombre de troubles fonctionnels et même organiques, dans les domaines les plus divers (tube digestif, cœur et vaisseaux, peau, système neuro-musculaire, etc.) relèvent d'un déséquilibre psychique et ne guérissent qu'à condition d'être rapportés au motif précis qu'ils trahissent. Ces complexes, récemment baptisés psycho-somatiques aux Etats-Unis, peuvent incontestablement influer sur l'évolution et sur l'issue même d'une maladie infectieuse.

Ici donc, le rôle de l'esprit intervient avec évidence. Et il nous paraît justifié d'admettre — nous y reviendrons plus loin — que la maladie, en tant qu'événement, en tant qu'épreuve est bien le fait de l'Adversaire. Mais ce serait prendre l'effet pour la cause que d'identifier la maladie au démon, à un esprit impur, à Satan.

A plus forte raison devra-t-on refuser de considérer un symptôme comme un esprit. Le symptôme manifeste une souffrance de notre économie ; ce sera, par exemple, la fièvre, la fatigue, le point de côté, le manque d'appétit, l'amaigrissement, la toux, etc. ; le symptôme est consécutif à la maladie, il est causé par elle, il la traduit ; il est en quelque sorte le vocabulaire dont l'organisme se sert pour s'exprimer ; et comme ce langage organique n'est pas très étendu, il se trouve que les mêmes mots sont souvent répétés. Autrement dit, les symptômes les plus divers sont communs à de nombreuses maladies, très différentes les unes des autres dans leurs origines ; la fièvre, par exemple, se rencontre dans une foule d'affections, qu'elle ne suffit pas à elle seule à définir. Or, cette manifestation corporelle appartient à l'être, elle est de son essence, elle ne lui est ni extérieure ni étrangère. Le symptôme, moins encore que la maladie — dont on a vu qu'elle est déclenchée souvent par l'agression d'un agent externe — n'est pas un esprit.

Le problème reste le même si nous reconnaissons que l'on peut prendre la partie pour le tout, et nommer le symptôme pour désigner la maladie. L'un pas plus que l'autre n'est un démon.

Que Jésus ait guéri en exorcisant, alors que nous considérons aujourd'hui que les maladies ne sont pas démoniaques, que ses apôtres aient fait de même, n'est pas pour nous surprendre : la puissance du Saint-Esprit ne saurait être enchaînée à des conceptions humaines, toutes passagères. Au surplus, si Jésus s'était exprimé, à l'endroit des maladies, avec les termes qu'emploie aujourd'hui un spécialiste, il est bien certain qu'il n'aurait été compris de personne, pas même, bien entendu, des médecins de son temps.

A quoi attribuer cette représentation primitive des maladies ? A l'état embryonnaire où se trouvaient les sciences naturelles ; à l'absence totale de la biologie ; au déplorable et si vivace penchant intellectuel de préférer les séductions faciles du raisonnement conjectural aux lenteurs gênantes de l'observation sans parti pris, aux froides objections de la méthode expérimentale. Comment pouvait-il en résulter autre chose qu'une énorme carence de la médecine ? L'esprit humain — et c'est sa dignité — a besoin de comprendre et d'expliquer. Mais quand il ne connaît pas les faits, il n'a que trop tendance à les imaginer. Et c'est le danger de la *croyance*, qui fait figure de connaissance, alors qu'elle la cache. On ignorait l'origine des maladies ; on se persuadait qu'elles ressortissaient à l'action

méchante des esprits. Que faire d'autre alors que de chasser ces esprits et d'exorciser, conséquence inévitable de l'idée qu'on s'en faisait ? Car à la carence de la science diagnostique et étiologique (étude des causes des maladies) correspondait naturellement une impuissance thérapeutique. Quand le pouvoir des médecins est insuffisant, on tombe aisément dans la sorcellerie, dans l'astrologie, dans la charlatanerie. Et le problème de la guérison est d'autant plus urgent que la médecine y répond moins bien, car l'on doit chaque jour trouver coûte que coûte une solution actuelle. Il faut donc s'attendre à ce que les « miracles » fleurissent en raison inverse des guérisons naturelles : c'est quand les moyens habituels échouent que l'on recherche le surnaturel.

Nous croyons nécessaire de répéter que ces fictions démonologiques sont caduques. Certes, la science a fait reculer les ténèbres et a conquis un domaine étendu où la lumière de la raison et du savoir a dissipé les chimères qu'y faisaient prospérer l'ignorance et la superstition.

Il n'est, je pense, plus besoin de s'étendre longuement sur les *moyens de guérison* employés par Jésus. Conformément au concept de la possession, c'est la *parole exorcisante* qui occupait la première place. Le démon, l'esprit impur, s'empare de la personne ; c'est lui désormais qui parle par elle. Et cet esprit impur connaît ce que ne connaît pas sa victime ; car, en tant qu'esprit, il fait partie d'un monde parent de celui des anges ; encore qu'il soit déchu, il a conservé de son origine ce privilège du discernement des esprits, dont Paul parle comme d'un don (I Cor. 12 : 10). C'est ainsi qu'avant tout le monde, les démons reconnaissent en Jésus le Fils de Dieu ; c'est pourquoi encore, tenant rang dans une hiérarchie mystérieuse, ils sont soumis à la puissance de Jésus. Et c'est à eux directement que Jésus s'adresse, et avec eux que parfois il dialogue.

Remarquons que, dans les Actes des apôtres, il est fait allusion (16 : 16-18) à une pythonisse — sorte de prophétesse distribuant des oracles, à l'instar de la pythie, prêtresse d'Apollon à Delphes. Cette esclave suit les apôtres en criant : « Ces hommes sont des serviteurs du Dieu Très-Haut : ils vous annoncent la voie du salut. » Elle fait montrer ainsi d'une particulière intuition ; toutefois, elle est si imprudente que Paul se décide à exorciser le démon, en l'espèce l'esprit d'Apollon !

Mais Jésus emploie aussi souvent sa *parole* : « Qu'il te soit fait comme tu le veux », « selon ta foi ». Parfois, il recourt à certains gestes : l'*imposition des mains*, qui lui est demandée, paraît avoir été pratiquée de tout temps ; d'autres fois, il prend la main, il relève, il met un doigt sur les yeux, dans les oreilles. Enfin, il emploie aussi, plus rarement, des moyens intermédiaires : salive sur la langue, sur les yeux, onction de boue sur les yeux.

Jésus n'a jamais utilisé la prière pour une seule guérison ; l'unique exemple que nous en ayons est la prière pour la résurrection de Lazare.

Que ce soit par un ordre donné au démon, une parole adressée au malade ou à l'intercesseur, par un geste, Jésus agit toujours avec une simplicité parfaite, directe, claire, dont il sied de relever qu'elle contraste étrangement avec les pratiques tarabiscotées de la magie.

Quelles sont les conditions requises pour la guérison ?

Nous voyons parfois Jésus guérir des malades qui n'ont rien demandé et pour lesquels personne n'est apparemment intervenu. Mais le plus souvent, c'est la *foi* qui paraît déterminante. La foi concerne soit celui qui réclame sa guérison ; soit celui qui intercède ; soit enfin l'opérateur.

Mais quelle est la nature de cette foi ? L'épître aux Hébreux la définit (11 : 1) : « Une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas. » La foi, qui est la certitude de l'amour de Dieu pour les hommes, n'est pas seulement une certitude, une assurance, c'est-à-dire une connaissance ; elle est aussi, au dire de Jésus, une puissance (Luc 17 : 6 ; Marc 11 : 22-24 ; Mat. 21 : 21-22). Or, à qui Jésus s'adresse-t-il en disant : « Si vous aviez ? » A ses douze ! A ces géants de la foi, Jésus dit : Vous n'avez pas la foi, cette foi que seul je possède, et qui me donne une efficacité surnaturelle qu'aucun homme ne détient.

A propos de la foi et des moyens de guérison, rappelons l'épisode de la femme à la perte de sang (Mat. 9 : 20-22 ; Marc 5 : 25-34 ; Luc 8 : 43-48). Elle est persuadée qu'il lui suffira de toucher le vêtement de Jésus pour guérir ; et de fait, elle guérit. Tout se passe comme si Jésus accumulait un fluide guérisseur, qui se serait déchargé par un contact. Je sais bien que Jésus élimine immédiatement cette interprétation en déclarant : « Ta *foi* t'a sauvée » et non un courant matériel comme une puissance électrique. Et pourtant c'est sans doute à cette leçon que s'arrête la foule, qui, selon Luc 6 : 17-18, « cherchait à le toucher, parce qu'il sortait de lui une force qui les guérissait ». Et nous voyons dans les Actes des apôtres (19 : 11-12) que l'« on mettait sur les malades les linges et les vêtements qui avaient touché le corps de Paul », et « les malades étaient guéris de leurs maladies et délivrés des mauvais esprits ». Bien plus, on nous raconte (Actes 5 : 12-16) que l'ombre de Pierre, qui, en passant, couvrait les malades, les guérissait tous. N'est-ce pas là l'origine des amulettes, des images, des médailles et reliques de saints ?

Sur le mécanisme de la guérison dans les récits évangéliques. Ce que nous savons de l'influence de l'esprit sur le corps, de la complexité et de la fertilité de leurs relations réciproques nous fait admettre

que l'*auto-suggestion* intervient dans une large mesure, lorsque la guérison est le fruit d'une supplication. Caractéristique est la péricope Mat. 21 : 22 : « ... Tout ce que vous demanderez avec foi, en priant, vous le recevrez » ; et davantage encore celle de Marc 11 : 24 : « Tout ce que vous demanderez, croyez que vous l'avez obtenu, et cela vous sera accordé. » Toutefois, si certaines affections sont parfaitement justiciables d'une telle opération, il faut convenir que leur nombre n'en est pas illimité ; et que la plupart des altérations grossièrement organiques y restent indifférentes ; mais leur tolérance peut parfois s'améliorer au point de donner le change.

Suggestion aussi, peut-être, quand l'intercesseur prie en faveur d'un homme présent. Nul n'ignore la puissance extraordinaire, agissante et efficace, que peut susciter la *psychologie des foules*. Témoins en soient les pèlerinages, les scènes connues de l'âge grec, en particulier autour des oracles, celles de la piscine de Béthesda, à Jérusalem. La ville de Pergame, en Asie mineure, où naquit et pratiqua Galien au II^e siècle de notre ère, était depuis longtemps célèbre par son temple, où se pressait un flot de pèlerins dans l'attente d'un miracle. Prodiges de la *mentalité collective*, oui ; jusqu'à un certain point.

Mais comment invoquer de tels ressorts psychologiques dans les guérisons à distance ? Voyez celle du fils de l'officier royal de saint Jean, celle du centenier de Matthieu ou de Luc, celle de la fille de la Cananéenne : à l'instant même où Jésus parle, le miracle surgit. Non, ici aucune explication rationnelle n'ose s'aventurer. Seul, le Saint-Esprit triomphe.

Et, en effet, que sont les « guérisons » des évangiles ? Elles s'adressent à des malades dont il semble qu'ils sont des laissés pour compte de la médecine ; le fait est expressément noté pour la femme à la perte de sang (Marc 5 : 26 ; Luc 8 : 43) ; on peut soupçonner que les autres n'ont pas pu être guéris par des moyens naturels. Elles sont toutes des *miracles* ! Elles ne se produisent jamais selon le procès naturel auquel nous sommes accoutumés. Elles sont instantanées ; une seule est curieuse et s'opère en deux temps ; c'est celle d'un aveugle (Marc 8 : 22-26) : Jésus lui met de la salive sur les yeux, lui impose les mains et lui demande s'il voit. Réponse par une image des plus puissantes : « J'aperçois des hommes qui marchent, pareils à des arbres. » Jésus lui remet les mains sur les yeux, et le voilà guéri. Ces miracles ne paraissent pas résulter d'un traitement, encore que, dans maintes occasions, nous l'avons noté, des moyens intermédiaires aient été utilisés ; mais il n'y a aucune commune mesure entre ces moyens précaires et leurs résultats.

Disons toutefois que si les guérisons sont instantanées et ne respectent donc pas les délais des évolutions banales, elles ne sont

jamais totalement impossibles ; je veux dire qu'elles se passent le plus souvent dans la perspective de phénomènes naturels, dont les bornes sont seulement déplacées ; aucun miracle si ce n'est légendaire, n'a jamais rapporté qu'une jambe coupée ait repoussé ; mais bien qu'un boiteux ait marché droit.

Des miracles, disons relativement modestes, mais inexplicables quand même, il est bien certain qu'il en existe. A Lourdes s'est créé un institut médical chargé de contrôler scientifiquement les miraculés. On s'y efforce de constituer tout d'abord un dossier aussi complet que possible établissant, sur des examens objectifs et incontestables, le diagnostic des malades arrivant ; des laboratoires annexés permettent toutes analyses nécessaires, des radiographies en particulier. Si l'on annonce un miracle, la personne est aussitôt reprise dans l'institut et observée avec une rigueur sans complaisance ; d'ailleurs, l'établissement est ouvert à tout médecin, d'où qu'il vienne et à quelque confession qu'il appartienne. La guérison constatée doit être instantanée et résister à toute tentative d'une interprétation dite naturelle. En outre, on vérifiera d'année en année si elle se maintient. Finalement, le miracle n'est homologué que tardivement, par un jugement ecclésiastique, après rapport de nombreux experts médicaux choisis parmi les maîtres des facultés de France. On voit que Lourdes s'attache à établir la réalité scientifique des miracles, et veut répondre ainsi aux exigences non du public profane — auquel s'adresse la Bible — mais des médecins, observateurs particulièrement avertis et critiques en matière de guérison, et, de ce fait, les plus difficiles à convaincre.

Certes, ces miracles ne sont pas fréquents. Pourquoi Dieu consentirait-il à déroger volontiers aux lois qu'il a lui-même décidées ? Rares, rarissimes, soit ; mais je crois qu'ils existent. Les nier est aisé, surtout pour qui ne s'est pas renseigné. Certes, la crédulité dans ce domaine n'est pas de mise ; on voit de quelles minutieuses précautions il convient de s'entourer, tant est grande la difficulté du diagnostic et du pronostic. Mais la négation pure et simple ne saurait pas davantage passer pour une démarche scientifique désintéressée ; et ne porte-t-elle pas atteinte à la liberté de Dieu ?

Qu'est-ce en somme qu'un miracle ? Les définitions peuvent en être multiples ; pour les statisticiens, c'est un phénomène qui survient dans une série avec un indice de fréquence extraordinairement faible, et dont le déterminisme échappe. Pour le biologiste, c'est un processus dont le déroulement met en défaut nos connaissances des lois de la nature, auxquelles il semble ne pas obéir.

En fait, le miracle postule un jugement, et le jugement varie avec l'observateur : miracle pour l'un ; banalité pour l'autre. A Lourdes, le miracle n'est plus abandonné à l'appréciation des spectateurs plus ou moins crédules, — et l'on sait combien facilement la

foule se laisse prendre par la prestidigitation, au point de crier à la transmission de pensée ou au spiritisme, — mais fait l'objet d'une enquête minutieuse et critique, propre à satisfaire non seulement la *vox populi*, mais les savants eux-mêmes... et les théologiens. Car il existe encore une définition religieuse du miracle, qui diffère des précédentes en ce qu'elle y ajoute qu'il est un phénomène moral, visant un but spirituel : c'est une réponse de Dieu à notre prière, un exaucement sous une forme inaccoutumée, qui déroute par ailleurs nos explications rationnelles.

Cela nous amène à étudier *la signification des guérisons miraculeuses de Jésus*. Plusieurs paraissent avoir leur fin en soi : guérir pour supprimer une souffrance, une infirmité. Mais beaucoup plus nombreuses sont celles qui sont chargées de nous démontrer une vérité religieuse ; elles ont pour mission de frapper l'imagination ; elles sont un *signe*. Et ce qu'elles disent, Jésus nous l'a répété : *Le royaume de Dieu s'est approché de nous, en Jésus lui-même*. Guérison et enseignement de l'Evangile sont régulièrement associés, l'un démontrant la puissance de l'autre. Innombrables les citations qu'il faudrait rappeler : Mat. 3 : 23 : « Jésus allait par toute la Galilée... prêchant l'Evangile du royaume et guérissant. » « Les douze préchaient la repentance et chassaient les démons » (Marc 6 : 12-13 ; Luc 9 : 2-6).

La guérison du paralytique rapportée par les trois synoptiques (Mat. 9 : 2-8 ; Marc 2 : 3-12 ; Luc 5 : 17-26) est accordée en quelque sorte comme *preuve* du pouvoir de Jésus de *pardonner les péchés* : « Pour que vous croyez que je puis remettre les fautes et blanchir l'âme, je vous montre qu'il m'est aussi facile de chasser la maladie et de rendre la santé au corps » ; la santé physique retrouvée est ici le signe visible de ce bien, plus précieux et caché, qu'est le salut de l'âme.

A maintes reprises, Jésus a accompli ses guérisons le *jour du Sabbat*, pour proclamer que l'homme est maître du sabbat et que la loi ne doit pas enfermer celui que Jésus libère (Mat. 12 : 10-13 ; Marc 3 : 1-5 ; Luc 6 : 6-10 ; Luc 13 : 10-16 ; Jean 5 : 5-9 ; Jean 9 : 1-38).

L'usage des miracles était, il faut le dire, très courant en Orient ; et ce caractère est bien loin de la rareté qui l'accompagne aujourd'hui. Remémorons en particulier les prodiges de Moïse, par lesquels doit paraître la puissance de Jéhovah, et qui tendent à convaincre le pharaon de laisser les Hébreux sortir d'Egypte. Mais les magiciens et les devins d'alors revendiquaient le même pouvoir ; et c'était à qui l'emporterait. Ecoutez ce passage (Exode 7 : 10-12) : « Moïse et Aaron allèrent donc auprès du pharaon et ils firent exactement ce que Dieu avait commandé. Aaron jeta son bâton devant le pharaon et ses serviteurs, et le bâton devint un serpent. Le pharaon appela

aussi les sages et les devins ; et les magiciens de l'Egypte en firent autant par leurs enchantements. Chacun jeta son bâton et les bâtons devinrent des serpents. Mais le bâton d'Aaron engloutit ceux des devins. » Concours de prestidigitateurs auquel préside un arbitre blasé et sceptique, qui ne se laisse pas persuader.

Jésus lui-même avertit ses disciples contre l'abus des prodiges et l'interprétation trop facile qu'on leur donne d'une puissance venant de Dieu (Marc 13 : 22) : « De faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et ils feront des miracles et des prodiges pour séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes. Prenez-y garde : je vous ai tout prédit. »

Exhortations et dons de Jésus à ses disciples. Et tout d'abord, Jésus cite le passage d'Esaïe (61 : 1-2) qui le concerne : « Il m'a envoyé pour publier la liberté aux captifs et le *recouvrement de la vue aux aveugles*, pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression et pour proclamer l'année favorable du Seigneur. »

Puis il s'adresse aux douze (Mat. 10 : 1) et leur octroie « le pouvoir de chasser les esprits impurs et de guérir toutes sortes de maladies et d'infirmités... » (10 : 8) : prêchez et dites : « Le royaume de Dieu est proche ; guérissez les malades, nettoyez les lépreux, chassez les démons. » Plus loin, il répète (Mat. 10 : 7-8) : « Dites : le royaume des cieux est proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, nettoyez les lépreux, chassez les démons. »

Dans Luc (9 : 2), il est dit que Jésus envoya ses douze « annoncer le royaume de Dieu et guérir les malades ». Même langage dans Marc (6 : 7), où Jésus envoie ses douze, deux à deux, « en leur donnant tout pouvoir sur les esprits impurs ». Et les douze « prêchaient la repentance. Ils chassaient beaucoup de démons, ils oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient. » Aux soixante-dix (Luc 10 : 9), Jésus ordonne : « Guérissez les malades... et dites-leur : le royaume de Dieu s'est approché de vous. »

Nous voyons ainsi que les apôtres ont reçu l'ordre d'annoncer l'Evangile et de guérir les malades — la guérison étant le signe de la venue du royaume en Jésus-Christ — et qu'ils s'y sont conformés.

Dans les Actes, Pierre, Paul, Jean, Philippe accomplissent maints miracles *au nom de Jésus-Christ* ; ils chassent les démons, guérissent les malades, souvent par *imposition des mains* ou onction d'huile, parfois par la prière. Actes 28 : 8 : « Or, le père de Publius était au lit, malade de la fièvre et de la dysenterie. Paul alla le voir, et ayant *prié*, il lui imposa les mains et le guérit. » Ailleurs, les Actes nous montrent Pierre se *mettant à genoux et priant* pour la résurrection de Tabitha, excellente chrétienne qui venait de mourir (9 : 36-42).

Ces dons de guérison que Jésus a distribués à ses disciples semblent bien s'adresser à l'Eglise. L'évangile de Marc se termine par les

versets 9-20 du chapitre 16, qui ne sont contenus ni dans le codex *Vaticanus*, ni dans le *Sinaiticus*, et dont l'authenticité est donc douteuse ; citons néanmoins les versets 17 et 18 : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru ; ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront les langues nouvelles ; ils prendront des serpents dans leurs mains ; quand ils auront bu quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris. »

Paul, d'autre part, parlant de la fonction de chacun dans l'Eglise, selon la diversité des dons reçus, écrit (I Cor. 12 : 28) : « Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes et en troisième lieu des docteurs ; ensuite ceux qui font des miracles, puis ceux qui ont le don de guérir, de secourir, d'administrer, de parler diverses langues. » Et aux versets 8-10 de la même épître : « A l'un est donnée — par le moyen de l'Esprit — une parole pleine de sagesse ; à l'autre une parole pleine de science, selon le même Esprit. A l'un est donnée la foi par le même Esprit ; à un autre les dons de guérison par ce même Esprit ; à un autre le pouvoir d'opérer des miracles ; à un autre la prophétie ; à un autre le discernement des esprits (démonologie) ; à l'un le don de parler diverses langues, à l'autre l'interprétation de ces langues. »

Est-il permis de penser que plusieurs de ces dons portent le sceau du temps du Christ ? La prédication du royaume impliquait une démonstration de puissance. Ces dons, d'autre part, correspondaient à la mentalité, aux connaissances, aux besoins psychologiques, aux mœurs du siècle. Au surplus, ces dons, c'est Dieu qui les dispense : bienheureux qui les reçoit ; avouons qu'une grande obscurité plane sur eux comme sur la démonologie et l'angélologie chrétiennes.

Signification de la maladie. L'Ancien Testament nous enseigne clairement que Dieu est maître de nos vies, de nos maladies comme de leur guérison. On a parfois de la peine à l'admettre. Certes, la maladie est l'œuvre de l'Adversaire ; et à ce titre, comment ne pas mettre tout son cœur à la combattre ? Mais n'oublions pas la leçon du drame de Job : ce n'est pas le diable qui agit à sa guise et qui serait le maître de Dieu, mais c'est Dieu qui est le maître du diable, lequel lui est soumis. C'est là un mystère qui ne nous fera pas douter de la Toute-Puissance de Dieu. Ecoutez le fragment du cantique de Moïse (Deut. 32 : 39) : « Reconnaissez maintenant que c'est moi, moi qui suis votre Dieu. Il n'y a point d'autre Dieu que moi. Moi seul je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris, et personne ne peut délivrer de ma main. »

La maladie — signe du *péché* de l'homme — il est possible de la considérer comme une punition. Voyez Job (5 : 17) : « Heureux l'homme que Dieu *châtie* ! ne méprise pas la correction du Tout-

Puissant ! Car c'est lui qui fait la plaie et qui la panse ; il blesse et ses mains guérissent. » Il nous est rapporté (Nomb. 12 : 10) comment Dieu frappe de lèpre Marie, femme d'Aaron, parce qu'elle avait blâmé Moïse d'avoir épousé une Ethiopienne et murmurait contre lui.

Mais Jésus — qui sait que la maladie est le fait de Satan, du péché de l'homme — refuse que cette relation soit utilisée contre les malades, contre les sinistrés (Luc 8 : 1-5) : Pilate a fait mourir des Galiléens en mêlant leur sang à celui de leurs sacrifices. Jésus prenant la parole dit : « Pensez-vous que ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert ainsi ? Non, vous dis-je ; mais si vous ne vous repentez pas, vous périrez tous pareillement. Ou bien ces dix personnes, sur qui la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tuées, pensez-vous qu'elles fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Non, vous dis-je ; mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également. » Et Jean 9 : 1-3 : « Jésus, en passant, vit un homme aveugle de naissance. Et les disciples lui demandèrent : « Maître, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » Jésus répondit : « Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché ; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. » Et il le guérit en oignant ses yeux d'une boue faite de terre et de salive.

Mais la maladie est toujours une *épreuve* par laquelle Dieu nous parle (Héb. 12 : 10-11). La maladie et la guérison sont comme des miroirs reflétant le péché et son pardon. Elles sont l'occasion l'une et l'autre de louer Dieu ; en Lui, tout est grâce. « Mon âme bénis l'Eternel, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom ! Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits ! C'est lui qui pardonne toutes les iniquités, qui guérit toutes les maladies » (Ps. 103 : 1-3).

Que peut-on retirer aujourd'hui de cette analyse des guérisons de la Bible ? Des vérités éternelles, d'ordre religieux, enchassées dans les contingences du moment, temporelles et périssables. Dégager ces vérités et se les approprier, laisser tomber les caractères circonstanciels qui appartiennent à l'histoire des hommes, c'est notre tâche.

La conception des maladies a changé ; certainement, nous sommes allégés d'une part importante de diableries et de superstitions. Nous y avons déjà fait allusion, Jésus s'est « dépouillé lui-même » de ses priviléges divins ; il a « revêtu le simple homme », l'homme d'il y a vingt siècles, avec ses connaissances et, apparemment, ses ignorances. Il a agi en homme de son temps, sur des hommes de son temps, avec des moyens familiers à ses contemporains. Dieu n'a pas voulu que son Fils nous enseignât la médecine, ni la pathologie pastoriennne,

ni la thérapeutique anti-infectieuse d'aujourd'hui, ni les découvertes à venir, qui seront la fierté de demain, mais qu'il fût le témoin et le gage de son amour pour les hommes.

La vérité première que nous avons à saisir, c'est que le royaume de Dieu s'est approché de nous en Jésus-Christ, qui est la Bonne Nouvelle annoncée par l'Eglise. Dieu s'est incarné en Jésus et s'est révélé par lui, qui nous parle de Lui-même et de son Père comme aucun homme ne peut l'imaginer.

Une autre vérité, corollaire de la première, c'est la Seigneurie de Dieu ; c'est de lui que nous recevons heurs et malheurs ; aujourd'hui comme autrefois, Dieu est maître de nos vies. Il permet la maladie — sous quelque nom qu'elle se présente et quelle qu'en soit la conception étiologique, médicale, spirite jadis, souvent bactérienne depuis Pasteur ; et c'est de Lui que nous attendons la guérison — par le ministère non plus des exorcismes, mais de la médecine, qu'Il donne à l'homme de pouvoir développer des obscurités séculaires à la lumière — relative encore — de nos jours.

Une autre vérité, c'est la compassion que Jésus a éprouvée en face de nos misères, l'amour du prochain qu'Il nous enseigne par ses guérisons.

Et maintenant, posons-nous la question : *La médecine s'oppose-t-elle à l'exercice de la foi et de la prière pour les malades ?*

Nous ne le croyons pas. Aucune raison ne peut être valablement invoquée qui priverait un malade — ou un médecin — du réconfort de la prière parce qu'il est au bénéfice de soins médicaux. Tout chrétien prie et, confiant dans l'amour de Dieu, suit volontiers ce conseil de l'apôtre Pierre (I Pierre 5 : 7) : « Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, parce qu'il a soin de vous. » De même, l'apôtre Paul nous dit (Phil. 4 : 6) : « Ne vous inquiétez de rien, mais en toutes choses, présentez vos demandes à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâces. » Le médecin, chrétien ou non, ne verra jamais aucun inconvénient à la prière. Il estimera même, peut-être, que la prière et la foi donneront à son patient un équilibre moral propice à la guérison. Et le médecin chrétien prierà pour ses malades. Mais malades et médecins le feront dans l'amour de Dieu et de sa volonté, et dans le respect de sa liberté. La prière n'exigera pas de Dieu le miracle, car « nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu » (Rom. 8 : 28). Elle demandera plus modestement — mais avec non moins de ferveur — la guérison, assurés que nous sommes que Dieu intervient dans nos vies, sans leur donner pour autant un tour spectaculaire. « Les circonstances, c'est Dieu », disait profondément un prêtre à Julien Green. Et, de plus, la foi ne saurait être une bonne affaire. Les croyants ne sont pas plus épargnés que les autres, et les médecins

chrétiens n'ajoutent pas à leur médication un procédé supplémentaire, grâce auquel le taux de leurs guérisons dépassera celui de leurs confrères non chrétiens. Car la foi est gratuite, pour rien, comme il est dit dans le prologue de Job. Pour rien n'est d'ailleurs pas exact : c'est pour l'amour qu'il faut dire, et non pour un avantage. Car, que nous promettent les bénédicences ? L'amour de Dieu dans sa plénitude. Que nous promet l'apôtre à la fin du passage de la lettre aux Philippiens que je viens de citer ? « Et la paix de Dieu, qui dépasse toute intelligence, gardera vos coeurs et vos pensées en Jésus-Christ. »

Mais peut-être la foi fait-elle obstacle à la médecine ? On sait que certaines sectes ont l'ambition d'obtenir la guérison des malades sans l'intervention de la médecine, par la seule prière. En somme, leurs adeptes ne prétendent qu'à des guérisons miraculeuses, conformes à celles de Jésus ou des apôtres. Nous croyons qu'il s'agit là d'un excès manifeste, que déjà Calvin a condamné, et qui ne nous semble nullement trouver une justification quelconque dans les textes évangéliques. La Bible ne contient aucune condamnation de la médecine. Elle fait allusion, il est vrai, ici et là, à l'insuffisance des médecins ; peut-on s'en étonner ? Nous avons vu que c'est à la carence des sciences naturelles que nous attribuons les fausses notions démoniaques, et à l'impuissance de notre art la floraison des exorcistes. Mais il y a plus qu'une neutralité bienveillante ; le soin des malades y est en maints passages considéré comme un devoir de charité. Souvenez-vous de la parabole du bon Samaritain (Luc 10 : 30-37) : Un homme dépouillé et couvert de blessures est laissé à demi mort au bord du chemin par des brigands. Tandis qu'un prêtre et un lévite passent à côté de lui sans s'en soucier, le Samaritain s'arrête, « bande ses plaies... y verse de l'huile et du vin », le met sur sa monture et le confie à la prochaine hôtellerie, en payant sa dépense. Le Samaritain, qui donne des soins, nous est cité en exemple de ce que Dieu fait pour nous et de ce que nous devons à autrui. N'est-ce pas sous cette égide de la charité et du service que doit se placer la médecine, ministère — dans l'Eglise — du soulagement des souffrances, de la préservation et de la restauration de la santé ?

Ne pas user de la médecine parce que l'on prie, c'est vouloir asservir Dieu, c'est faire fi de sa liberté.

Après tout, ne s'agit-il pas là d'un aspect particulier du problème plus général de la vie par la foi, de la vie du chrétien ? Quelle attitude prendre à l'égard des circonstances, heureuses ou malheureuses, de nos existences, dont nous savons par la foi qu'elles sont entre les mains de Dieu, qui nous aime ?

Cette assurance de l'amour de Dieu, est-elle pour nous une inhibition ? Nous impose-t-elle de ne rien faire sous prétexte que Dieu

fait tout pour nous ? Nous dispense-t-elle de nos obligations matérielles ? Une mère chrétienne, qui attend tout de Dieu, est-elle inconséquente parce qu'elle prépare le repas de sa famille ? Y a-t-il, en bref, contradiction entre foi et action ? Poser la question, c'est la résoudre, me semble-t-il. La foi chrétienne n'est en rien fataliste. Voyez plutôt : Alors même que notre salut est l'œuvre exclusive de Dieu, l'apôtre nous engage à y collaborer (*Phil 2 : 12-13*) : « Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement... car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et l'exécution, selon son bon plaisir. »

De même, la Seigneurie de Dieu sur nos vies, à laquelle nous croyons fermement — et qui implique que Dieu sait et veut tout ce qui nous arrive, qu'Il est vraiment notre Père Tout-Puissant — la Seigneurie de Dieu ne signifie pas une acceptation sans lutte des revers et des infortunes. Si Dieu envoie l'épreuve, Il nous donne aussi le pouvoir d'en sortir. S'Il veut notre liberté — par laquelle nous errons — c'est qu'Il veut notre amour. A notre péché, si nous le confessons, répond Sa miséricorde. Dieu permet les maladies, et — souvent — dispense les moyens d'en guérir. C'est pourquoi Calvin réputait la médecine un don de Dieu, une grâce dont il serait présomptueux de vouloir se priver. Prier pour nos malades et les soigner sont ainsi nos deux priviléges et nos deux devoirs, à nous tous, médecins ou non, qui nous réclamons du nom du Christ.

Au surplus, dit l'apôtre (*Thes. 5 : 17*) : « Soyez toujours joyeux, priez sans cesse. Rendez grâces pour toutes choses ; car telle est, à votre égard, la volonté de Dieu en Jésus-Christ. »

Dr FERNAND CARDIS.